Image not found or type unknown

Avenant rectificatif aurèglement de co pro

Par **mimi**, le **31/05/2014** à **16:20**

suite à l'assemblée général on me demande de faire un rectificatif du règlement de co propriété, suite à ma demande d'installer des velux dans mes combles, il n' apparaît pas de comble dans mon lot sur mon acte de vente, pourriez vous me dire combien ça va me couter, environ, (une fourchette), entre le géomètre et le notaire, les combles font 30m2 au sol, 5m2 environ habitables en +. je n'ai aucune idée du coût. merci de m'éclairer un peu
Cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés